

PARTENAIRES

Agrifaune : ensemble pour le tétras-lyre

Depuis 2009, chasseurs, naturalistes et agriculteurs se mobilisent pour un pastoralisme de qualité compatible avec la préservation du tétras-lyre.

Agrifaune est le fruit d'une convention signée entre la Fédération régionale des chasseurs, le Suaci Alpes du Nord (qui réunit les services "alpages" des chambres d'agriculture Isère, Drôme, Savoie et Haute-Savoie), les CEN et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). « Il s'agissait de mettre en application des ORGFH* validées en 2004 qui avaient identifié un fort enjeu régional sur le tétras-lyre », explique Isabelle Losinger, ingénieure à la cellule technique de la délégation Alpes-Méditerranée-Corse de l'ONCFS. « Dans les départements, les partenaires locaux ont sélectionné 25 alpages pilotes, sur la base d'une priorisation des unités pastorales par l'Observatoire des galliformes de montagne (OGM), et mettent en œuvre le dispositif ».

Il s'appuie sur un diagnostic des espaces pastoraux au regard des besoins de l'espèce pendant sa période de reproduction qui permet d'établir un plan de gestion concerté. Trop exploités,

les pâturages sont sujets à la disparition des herbages et à l'érosion ; pas assez, ils sont menacés de fermeture. Autant de situations défavorables au tétras-lyre.

Une espèce emblématique

« C'est une espèce emblématique, qui fait l'objet d'une belle chasse, exigeante, dans des paysages magnifiques, ajoute Marc Chautan, directeur de la Fédération des chasseurs de Rhône-Alpes. Nous voulons donner envie aux partenaires d'allier sa protection avec la poursuite d'une activité d'élevage rentable en leur montrant sur le terrain des pratiques favorables, simples à reproduire. Par exemple, accentuer la pression pastorale là où l'embroussaillage menace ou éviter le pâturage pendant les premières semaines de vie des poussins sur certains secteurs ».

« Cette démarche, partenariale et concertée avec les agriculteurs et tous les acteurs locaux, adaptée à chaque site, standardisée et cohérente au niveau régional, s'intègre dans le plan régional d'actions en faveur du tétras-lyre, financé par la DREAL et mis en place par l'OGM », conclut Isabelle Losinger.

En savoir plus : Cahier technique, plaquette et mémento téléchargeables sur le site <http://chasserhonealpes.com>, rubrique Pastoralisme et tétras-lyre.

* ORGFH : orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats.



© V. Magnani

Agenda 2013

14 et 15 novembre - Colloque FRAPNA
Ingénierie écologique - Chambéon (Loire)

4 et 5 décembre - Plan Rhône
Séminaire de fin de programme
Montélimar (Drôme)
Thème : "Susciter des initiatives au sein du territoire ; de l'engagement local aux stratégies à l'échelle du fleuve".



• Édition semestrielle du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
2 rue des Vallières - 69390 Vourles
Tél. 04 72 31 84 50 - www.cen-rhonealpes.fr
• Directeur de la publication : Jean-Yves Chetaille
• Responsable de la rédaction : Pascal Faverot
• Comité de rédaction : Hervé Coquillart, Pascal Faverot, Christel Leca avec la participation de l'équipe du Conservatoire
• Rédaction : Christel Leca, Edwige Prompt
• Relecture : Nathalie Fabre
• Mise en page : Frédéric Didier
• N° ISSN 1956-7936
• Imprimé sur papier 100 % recyclé avec des encres d'origine végétale
• Partenaires de l'édition :

© S. Berniel

ACTEURS

Les experts du végétal

Zoom sur les deux Conservatoires botaniques compétents en Rhône-Alpes : le CBN Massif central et le CBN alpin.

Page 2

SAVOIR-FAIRE

Les plans nationaux d'actions (PNA)

Des compléments utiles aux protections réglementaires.

Page 4

PROGRAMMES

Ensemble pour le tétras-lyre

Présentation d'Agrifaune, une démarche partenariale qui associe chasseurs, naturalistes et agriculteurs.

Page 6



© S. Berniel - Fotostudio

À LA UNE

Des cas d'espèces

Focus sur un des principaux leitmotiv de la gestion des milieux naturels : la préservation des espèces remarquables.

Espèce patrimoniale, remarquable, d'intérêt communautaire, à enjeu... Même si la gestion des espaces naturels vise avant tout la préservation des milieux et leur fonctionnement, le concept d'espèce demeure un élément incontournable de la rhétorique des gestionnaires.

En effet, les espèces, animales ou végétales, sont fréquemment mises en avant du fait de leur rareté, de leur endémisme ou des menaces qui pèsent sur la pérennité de leurs populations. Elles constituent souvent une bonne clé d'entrée pour impulser une dynamique sur un territoire et travailler réellement sur l'espace naturel, dans un contexte socio-économique donné. Clairière à sabot de Vénus, lande à busard cendré, pelouse à gagée de Bohême... La présence d'espèces patrimoniales pousse les acteurs locaux à accompagner un programme de préservation. Par ailleurs, certaines espèces peuvent servir d'indicateurs et faire l'objet de suivis afin d'évaluer l'impact de la gestion et l'ajuster si besoin. La gentiane pneumonanthe et l'orchidée à fleurs lâches en sont des exemples sur prairies humides. Pour les espèces les plus menacées, ce peut être le travail de restauration des fonctionnalités de l'espace naturel qui servira la préservation de l'espèce en permettant sa réintroduction finement réfléchie.

Experts naturalistes et monde de la recherche

Des démarches souvent compliquées à mettre en œuvre... De fait, elles nécessitent une connaissance fine de la biologie de l'espèce, de ses interactions avec les autres composantes du milieu naturel et du fonctionnement global de l'écosystème dont elle dépend. C'est pourquoi dans ce domaine, le gestionnaire travaille en partenariat avec des experts naturalistes (botanistes, ornithologues, batracologues...) et le monde de la recherche, notamment des universités. Inventaires ciblés, protocoles de suivis harmonisés, expérimentations sur la conservation in situ et ex situ permettent ainsi de mieux prendre en compte ces fameuses espèces à enjeu. Et si cela ne fonctionne pas à tous les coups – la gestion n'est pas une science exacte ! – de belles réussites viennent parfois récompenser les efforts consentis. Quelques-unes sont à découvrir dans les pages qui suivent.



© F. Didier

ZOOM SUR...

Champ libre pour les messicoles ?

La flore des moissons a fortement régressé suite aux évolutions de l'agriculture. Un plan national d'actions, portant sur une centaine d'espèces, vise à créer un réseau de conservation et à valoriser les services rendus par les messicoles dans les écosystèmes agricoles.

Adonis d'été, nielle des blés, glaieul d'Italie, miroir de Vénus ou tulipe sauvage... Ces espèces ont un point commun, ce sont des fleurs de champs ou, plus scientifiquement, des plantes messicoles : elles poussent, sans avoir été semées, dans les cultures de céréales, principalement d'hiver. Elles font partie d'une liste nationale de 102 espèces, les plus sensibles et en voie de régression.

En effet, si les messicoles ont été les compagnes des cultures pendant plusieurs siècles, voire des millénaires, elles ont peu à peu disparu de nos campagnes ces dernières décennies. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Il s'agit d'abord des évolutions récentes de l'agriculture avec l'usage des herbicides, l'amendement et le travail intensif et profond des sols. Mais l'abandon des cultures dans certains secteurs s'avère aussi fatal aux messicoles.

actions sont menées par le CBN alpin qui fournit ponctuellement des graines à des communes ou des associations pour ensemer des jachères en céréales d'hiver.

Le PNA vise également à valoriser les services rendus par les messicoles dans les systèmes agricoles. Leur rôle vis-à-vis des insectes pollinisateurs et auxiliaires de l'agriculture conduit ainsi à les considérer comme une alternative aux traitements chimiques contre les ravageurs. De plus, ces espèces présentent un intérêt fourrager certain pour le pâturage des chaumes. Belle et utile, cette flore mérite donc que l'on fasse quelques efforts pour la préserver !



© S. Berniel

Réimplantation de semences locales

Pour stopper l'érosion de cette diversité floristique, un plan national d'actions (PNA) a été rédigé par le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées en 2012. L'un des principaux objectifs est de créer un réseau de conservation, par la préservation de la diversité existante et la réimplantation dans les milieux agricoles d'espèces locales et adaptées. En Rhône-Alpes, de telles

Une complémentarité qui coule de source

« Gestion des milieux aquatiques et préservation de la faune : deux approches à concilier pour l'atteinte du bon état » : le thème du séminaire coorganisé par la Ligue pour la protection des oiseaux et l'Association Rivière Rhône-Alpes, en avril dernier dans le Val de Drôme, a mobilisé 120 participants. Au cours de ces deux journées, naturalistes et techniciens de rivière ont pu échanger autour de leurs pratiques et contraintes professionnelles respectives. L'occasion également d'illustrer et d'approfondir la nécessaire complémentarité entre la conservation des espèces animales patrimoniales et l'atteinte du bon état des milieux aquatiques. En effet, malgré des référentiels différents, ces deux objectifs participent de la même démarche : la préservation d'écosystèmes fonctionnels capables d'accueillir toutes les composantes de la biodiversité.



Retrouvez les actes du séminaire sur le site <http://rhone-alpes.lpo.fr/>

Claude Amoros,
président du Conseil scientifique
régional du patrimoine naturel

PARTENAIRES

Les experts du végétal

Les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) sont des acteurs majeurs de la connaissance et de la conservation de la flore sauvage et des habitats naturels. Démonstration avec les deux conservatoires compétents en Rhône-Alpes : le CBN Massif central et le CBN alpin.



© F. Didier

Établissements publics à caractère technique et scientifique, les Conservatoires botaniques nationaux bénéficient d'un agrément ministériel pour remplir quatre missions "historiques" : la connaissance de la flore sauvage et des habitats naturels, la conservation des espèces rares et menacées, l'expertise à destination des acteurs territoriaux, l'information et l'éducation du public. Désormais, ils assurent également la coordination au niveau biogéographique des actions sur la flore. En effet, le territoire d'agrément de chacun des onze conservatoires (autre-mer compris) est défini notamment en fonction de critères biogéographiques. C'est pourquoi la région Rhône-Alpes "se partage" entre le CBN Massif central à l'ouest, compétent en Rhône, Loire et Ardèche, et le CBN alpin, qui intervient sur les cinq autres départements, de l'Ain à la Drôme. Et si les sièges des deux structures se situent en dehors de la région (en Haute-Loire et dans les Hautes-Alpes), chacune s'est dotée d'une antenne rhônalpine, respectivement à Pélussin et Chambéry.

Des ressources pour les acteurs de terrain

C'est que les projets communs aux deux CBN et à dimension régionale sont nombreux. En premier lieu, figure le Pôle d'information flore et habitats en Rhône-Alpes, dont la plateforme web a été mise en place en 2011 (www.pifh.fr, voir *Espaces naturels de Rhône-Alpes* n°8). Un autre vaste chantier occupe actuellement les équipes. Nom de code : CarHab, comme cartographie et habitats. Ce programme répond à la volonté du Ministère de l'écologie de disposer, à l'horizon 2025, d'une cartographie détaillée au 1/25 000 des végétations naturelles et semi-naturelles sur l'ensemble du territoire. Un outil indispensable pour améliorer l'évaluation nationale de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire mais aussi, par exemple, pour analyser les continuités écologiques. Les Conservatoires botaniques sont donc des pôles ressources en termes d'expertise, de données, de documents (y compris photos et herbiers) pour tous les acteurs de terrain. Ils s'emploient à informer le grand public et les décideurs sur les richesses de la végétation rhônalpine comme sur les menaces pesant sur les espèces les plus fragiles. Dans ce domaine, les réalisations récentes fleurissent : élaboration du catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes (5453 taxons*) qui a servi de base à une liste rouge des espèces menacées, travail sur un atlas des milieux naturels de Rhône-Alpes, mise en ligne avec le CEN Haute-Savoie Asters d'un site sur la flore remarquable de ce département (www.flore-haute-savoie-asters.com) ou encore parution, cette fin d'année, d'un volumineux atlas de la flore vasculaire de la Loire et du Rhône.

* Taxon : terme qui désigne une catégorie de rang quelconque (famille, espèce, sous-espèce...).

La Loire soigne sa flore remarquable

« Une approche collaborative, avec l'ensemble des acteurs et des gestionnaires d'espaces naturels, pour tenir compte d'une flore patrimoniale définie selon des critères partagés comme la rareté ou le statut de protection, etc. » : c'est ainsi que Nicolas Guillaume, responsable de l'antenne Rhône-Alpes du CBN Massif central, définit le programme « Préservation de la flore patrimoniale du département de la Loire » initié en 2008 par le Conseil général de la Loire. Première étape : l'identification de 29 espèces jugées prioritaires. « Au-delà de cette liste, on est allé voir ce qui se passait sur les sites où ces espèces étaient présentes. » Certains étaient déjà gérés, d'autres pas. Sur ceux-ci, des porteurs de projet sont recherchés pour mettre en œuvre les actions de préservation préconisées par le programme. Le rôle du CBN ? « On a participé à la sélection des espèces prioritaires en fonction de l'état de nos connaissances à cette époque, poursuit Nicolas Guillaume. Et depuis 2009, nous actualisons les connaissances via un inventaire complémentaire ciblé sur ces espèces prioritaires. De plus, on vient en appui des gestionnaires sur le suivi des populations afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, effectuer ce travail eux-mêmes. »



© E. Prémont

Le pic de Purchon à Champdieu abrite l'une des deux stations départementales de gâgée de Bohême. La gestion du site, confiée au CEN Rhône-Alpes, comprend un suivi annuel de cette plante.

Ex situ et in situ

Les deux volets des actions de conservation des espèces rares et menacées menées par les CBN sont illustrés par le cas du glaïeul des marais, une plante des prairies humides qui a bien failli disparaître de Haute-Savoie. Des récoltes de graines ont permis au CBN alpin d'étudier les caractéristiques biologiques et germinatives du glaïeul afin de mettre au point des protocoles de germination et de culture. Ainsi, des plants ont pu être cultivés au jardin conservatoire de Gap : c'est l'ex situ. Parallèlement, le CEN Haute-Savoie a réalisé une animation foncière sur les sites du Bas-Chablais hébergeant encore l'espèce. Des plans de gestion adaptés à la conservation du glaïeul ont pu être mis en œuvre, sur la base de conventions : voici l'in situ. Les deux volets se sont rejoints en 2005-2006 lorsqu'une centaine de bulbes produits à Gap a été plantée en Haute-Savoie. Une réintroduction réussie : la majorité des plants ont survécu. Toutefois, le glaïeul des marais demande encore beaucoup d'attentions ! Dans le cadre du réseau Alpes-Ain de conservation de la flore, des méthodes de suivis sont testées notamment sur des stations du Haut-Bugey gérées par le CEN Rhône-Alpes. Objectif : définir un protocole commun, réalisable techniquement par les gestionnaires dans un temps raisonnable, permettant d'avoir une bonne image de l'évolution des stations de glaïeuls.

© C. Tremblay

Un des plus beaux herbiers de la Loire

Pendant ses études à Montpellier, cet Aveyronnais a commencé un herbier, qu'il complète régulièrement et illustre de photos. « C'est un des plus beaux de la Loire, se réjouit-il, il contient 6 400 parts représentant 3 650 taxons différents, dont 1 550 sur les 1 750 que compte la Loire. Mon objectif est d'avoir l'herbier le plus complet possible sur le département : un témoignage précis de la flore présente ici au début du XXI^e siècle ». Il œuvre aussi activement au sein de la Société de sciences naturelles Loire Forez, mais c'est sur le terrain qu'il préfère être, « plus même que dans mon jardin », qu'il a pourtant joli, en plein centre de Montbrison. L'équipe du CEN apprécie ces moments partagés avec Justin, à escalader des clôtures ou à patauger dans les étangs, le pique-nique dans le sac.

PORTRAIT

Justin Galtier, botaniste "amateur" éclairé

Professeur de sciences de la vie et de la terre pendant près de quarante ans au lycée Beaugard de Montbrison, Justin Galtier a « toujours fait un peu de botanique ».



© C. Leica

Et c'est à sa retraite, en 1998, qu'il s'est lancé dans l'inventaire de la flore ligérienne, en lien avec des missions que lui confiaient le Conservatoire botanique, le CEN ou le Conseil général. Il y consacre depuis tout son temps libre, notant sur ses carnets de terrain chaque espèce rencontrée et ses coordonnées géographiques avant de reporter les données sur son ordinateur. A son actif, quelques découvertes, comme la gâgée de Bohême ou la caldésie à feuilles de Parnassie, jusqu'alors inconnues dans le département. En 1991, il retrouve à Pierre-sur-Haute l'homogyne des Alpes : « elle n'avait pas été vue dans le Massif central depuis la fin du XIX^e siècle ». Se définissant comme un « amateur poussé par la passion », Justin Galtier a aussi vu disparaître trois stations d'orchidées dans la Loire : « on ne les reverra plus jamais ici car la prairie humide a été drainée puis labourée », regrette-t-il.

24 HEURES AVEC

Les chiroptérologues

6 juin 2013. 18h. Le premier jour de printemps tant attendu offre enfin sa chaleur bienfaisante. Julien Cornut, chargé d'études "chiroptères" à la LPO Rhône-Alpes, a rendez-vous au Parc de Miribel-Jonage avec Edouard Ribatto de la FRAPNA Rhône, Antonin Pierre et Chantal, bénévoles. Leur mission : étudier les colonies de chauves-souris de ce site Natura 2000, une demande émanant du syndicat mixte gestionnaire du Parc.



© C. Leica

Pas moins de trois heures leur sont nécessaires pour monter neuf filets en travers de bras du Rhône ou de pistes, constituant 173 mètres linéaires de pièges pour les petits mammifères.

21h. L'équipe est allègrement attaquée par les moustiques. Son manège intrigue un pêcheur puis trois cyclistes, prévenus des obstacles sur la route forestière par une bannière fluoescence. Nos chiroptérologues distingués ou débutants cassent rapidement la croûte avant d'aller déployer les filets et se réunir à équidistance des sites de capture. Ni trop près pour ne pas effrayer les mammifères volants, ni trop loin pour vérifier régulièrement les prises. Levant les yeux au ciel, Edouard annonce les premiers vols de chauves-souris.

22h. Tous sortent leurs détecteurs d'ultrasons. « Ça tape », se réjouit Pierre, fromager à la retraite qui s'est investi depuis dix ans dans la protection de la nature. Quelques pipistrelles de Kuhl et un murin indéterminé, reconnaissables aux fréquences auxquelles ils émettent, chassent aux alentours.



© C. Leica

Chacun se reliait pour aller vérifier le contenu des filets.

23h50. Pierre a décroché une pipistrelle commune du premier filet posé par Julien et Edouard. Une femelle gestante de 5,68 grammes. « Rien d'extraordinaire, même s'il est rare de trouver des femelles en début de gestation à cette époque de l'année. Le printemps froid et pluvieux a encore fait des siennes », explique Edouard. La pipistrelle ne subit que quelques minutes de manipulations (taille des avant-bras, poids, photographie) avant d'être relâchée, un peu déboussolée. « On cherche tout sauf des pipistrelles communes, précise Julien. C'est une espèce trop courante pour susciter des actions de gestion spécifiques, ce qui est notre objectif ici. Nous ne lui installons donc pas de puce, ce qui aurait permis de savoir quels sont ses déplacements, et notamment son lieu de gîte en journée ».



© C. Leica

2h. L'équipe se réjouit de la capture d'un mâle de pipistrelle de Nathusius, espèce migratrice peu connue en Rhône-Alpes. Il arrive aux mâles de patienter l'été sur les routes de vol des femelles qui gisent dans le nord de l'Europe et hivernent dans le sud. Julien lui pose un émetteur et apprendra le lendemain qu'il passe le jour dans une propriété à Jonage. Mais c'est la nuit suivante qui sera la plus fructueuse avec la découverte de deux espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats : un murin à oreilles échancrées mâle qui s'avèrera gîter non loin de la Nathusius, et une femelle gestante de grand rhinolophe. En la suivant par radiopistage, nos naturalistes en apprendront peut-être plus sur ses gîtes de reproduction ?

3 QUESTIONS À

André Miquet

responsable scientifique au Conservatoire des espaces naturels de Savoie



© F. Balmiro

La cistude fait l'objet d'un plan national d'actions qui se décline en Rhône-Alpes avec notamment sa réintroduction sur les bords du Lac du Bourget. Pourquoi la cistude ? Pour réparer sa disparition causée par l'homme qui la consommait et a altéré ses habitats ! Mais aussi parce c'est une mascotte, levier de communication utile pour la préservation de la nature auprès du grand public.

Comment avez-vous procédé ?

Outre une bonne gestion des milieux, il a fallu prouver que c'était une espèce indigène, puis organiser une filière d'élevage, qui monte aujourd'hui en puissance : nous avons besoin de cheptel car d'autres sites sont favorables à sa réintroduction en Savoie comme partout en France. Actuellement, trois parcs animaliers sont partenaires : Zoodyssée dans les Deux-Sèvres, la Ferme aux crocodiles dans la Drôme et Haute-Touche en Brenne.



© M. Bourdon

Un chantier fédérateur

Un programme de restauration d'estive a été lancé en début d'année à Jeansagnière, dans le Haut-Foréz (Loire). Les premiers travaux ont été réalisés en avril dans le cadre d'un chantier écovolontaire. Pendant deux jours, une cinquantaine de bénévoles (agriculteurs, élus de Jeansagnière, habitants de la commune et des environs, salariés du Conservatoire) ont débroussaillé le site et posé 1500 mètres de clôture fixe. Une expérience couronnée de succès qui sera sans doute reconduite en 2014.



© R. Lamberet

Plongée dans les gorges

Le nouveau guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes vient de sortir. Il invite le lecteur à découvrir un site étonnant à deux pas de l'agglomération stéphanoise : les Gorges de la Loire. Rédigé par Jean-Baptiste Moine, l'ouvrage a été élaboré en partenariat avec le Syndicat mixte d'aménagement des Gorges de la Loire et la FRAPNA, cogestionnaires de la réserve naturelle du même nom.



Plantes sauvages de la Loire et du Rhône

Suite à un important travail d'inventaire sur le terrain, le CBN Massif central est sur le point d'édition un atlas de la flore vasculaire des départements de la Loire et du Rhône. Sur les 2 516 taxons* recensés, 1915 font l'objet de monographies détaillées et illustrées. Une bible pour tous les naturalistes, qui sera disponible dès la mi-novembre !

Hommage

Daniel Grand nous a quittés fin mai 2013. Il était l'un des plus grands connaisseurs des libellules de la région, passionné, toujours prêt à accompagner quiconque dans l'apprentissage de son savoir. C'était aussi l'un de nos administrateurs les plus impliqués dans la vie du Conservatoire, consensuel, humain, et très apprécié par toute notre équipe.



© CenRA

Un geste apprécié

Un grand merci à la famille Garapon qui nous a permis d'ajouter à notre patrimoine en gestion deux nouvelles parcelles sur la commune de Saint-Maurice-de-Gourdans, au bord de la rivière d'Ain. Ainsi s'agrandit le secteur de brotteaux "malmené" par la rivière, qui poursuit son érosion latérale nécessaire au maintien des usages de l'eau et à la conservation de la biodiversité.

BILAN ET PERSPECTIVES

Les PNA : un complément aux protections réglementaires

Avec 778 espèces menacées, la France se situe au huitième rang mondial, selon la liste rouge de l'UICN. Pour préserver ce patrimoine, le pays met en œuvre depuis 1996 des plans nationaux d'actions (PNA).



© S. Blyland

Coordonner les actions, rassembler les connaissances, réunir les acteurs

Les PNA visent à développer les connaissances sur les espèces concernées, définir et coordonner les actions de restauration et de protection et informer les acteurs concernés et le grand public sur les impacts des activités humaines. L'animation et le financement des PNA sont en général assurés par les DREAL (dotation du ministère) avec, bien souvent, le soutien des collectivités locales, à travers des subventions aux associations, et, ponctuellement, celui du secteur privé. Les actions bénéficient de financements publics directs ou via des programmes nationaux (Natura 2000, aires protégées...) ou européens (Life, FEDER...). Elles ont le grand avantage d'associer le monde associatif, les établissements publics (ONF, ONCFS, ONEMA, Conservatoire du littoral, Parcs nationaux...), la recherche (INRA, IRSTEA...) et les gestionnaires d'espaces naturels (Parcs naturels régionaux, réserves, conservatoires d'espaces naturels...).

Une déclinaison dans chaque région concernée

Le programme d'actions est décliné dans chaque territoire occupé par les espèces concernées, à l'échelon régional, sous l'égide de la DREAL qui bénéficie d'un budget spécifique. Il s'agit en effet de coordonner des actions qui peuvent être nombreuses, comme sur la loutre (cf. encadré page 5). Ainsi, le PNA en faveur de l'apron du Rhône (2012-2016) est coordonné au niveau national par la DREAL Rhône-Alpes à laquelle sont associées les DREAL Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur dont les territoires sont occupés par l'espèce. Le CEN Rhône-Alpes est l'opérateur du plan, qui centralise les informations, anime les réunions, assure le secrétariat et la communi-

cation vers le grand public et les élus. A ce jour, 72 PNA ont été développés ou initiés en France. 16 sont actuellement déclinés en Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus : <http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/la-declinaison-des-plans-nationaux-a2529.html>



© Parabo

Liste des PNA déclinés en Rhône-Alpes

- L'aigle de Bonelli,
- le bouquetin des Alpes (2000-2015),
- le vautour percnoptère,
- le milan royal (2003-2013),
- le vautour moine,
- le râle des genêts,
- les chiroptères,
- le butor étoilé,
- le liparis de Loesel (2010-2014),
- la loutre (2010-2015),
- le gypaète barbu (2010-2020),
- la cistude d'Europe (2011-2015),
- le sonneur à ventre jaune (2011-2015),
- les odonates (2011-2015),
- l'apron du Rhône (2012-2016),
- la mulette perlière (2012-2017).

Liste des PNA en attente de déclinaison en Rhône-Alpes

- Le typha minima (prévu 2014)
- les papillons du genre Maculinea (prévu 2014),
- les insectes saproxyliques (prévu 2014)
- le balbusard pêcheur
- la chouette chevêche
- les plantes messicoles
- le flûteau nageant (2011-2015),
- l'outarde canepetière (2011-2015),
- les pies-grièches.

Autres espèces concernées par des plans d'actions en Rhône-Alpes

- Les abeilles sauvages (programme européen Urbanbees),
- le grand tétard (stratégie nationale d'actions 2012-2021),
- le loup (stratégie nationale d'actions 2013-2018),
- l'œdicnème criard (plan porté par le Grand Lyon),
- le vautour fauve/ pastoralisme (en projet).

POINT DE VUE

« Dès qu'on s'occupe de la nature, elle répond tout de suite ! »

Professeur agrégé de sciences de la vie et de la terre, Gilbert Cochet est président du Conseil scientifique de la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche.



Des résultats encourageants.
« La préservation de la nature débutée dans les années 70 a eu des résultats extraordinaires : les rapaces, les vautours et les ongulés reviennent, les forêts recommencent à vieillir... C'est la preuve que dès qu'on s'occupe de la nature, elle répond tout de suite, c'est la vie qui gagne ! Aucune espèce n'est programmée pour disparaître. Quand il y a un problème avec une espèce, c'est à cause d'une barrière mise par l'homme ; on doit donc l'enlever. »

Vers un changement de paradigme.

« On a tendance à se focaliser sur les espèces les plus symboliques, le poil et la plume ! C'est une approche très parcellaire, il existe sans aucun doute beaucoup d'invertébrés que l'on connaît mal mais qui ont un rôle important dans le fonctionnement de l'écosystème. C'est sur ce dernier point que l'on doit se concentrer :

conserver une espèce, c'est bien, profiter de cette démarche pour aller vers un fonctionnement sain et autonome de l'écosystème, avec toutes ses composantes, c'est encore mieux ! »

Des inquiétudes.

« La biodiversité regagne du terrain un peu partout, sauf en règle générale dans les zones agricoles qui représentent pourtant 70 % du territoire français. Il nous faut donc montrer et développer des formes d'agriculture qui ont un impact positif sur le milieu naturel. Nous devons également faire attention au coût des opérations menées qui sont parfois difficiles à faire comprendre. »

Retour naturel ou réintroduction ?

« Quand l'espèce était anciennement présente, on peut la réintroduire. C'est même quelque chose d'émblématique et fédérateur. Le retour de quatre vautours nicheurs en Rhône-Alpes* en est un magnifique exemple. Je dis souvent qu'un tel événement était pour moi "inrêvable" il y a une trentaine d'années ! »

* les vautours fauve, moine, percnoptère et le gypaète barbu.



© V. Piron

NOUVEAU DÉFI

L'ADN pour résoudre les énigmes de l'apron

Détecter la présence d'aprons avec un simple prélèvement d'eau : ce sera peut-être bientôt possible grâce à des analyses génétiques. Les outils moléculaires pourraient également permettre de reconstituer le menu de ce poisson menacé de disparition.

Petit poisson endémique du bassin rhodanien, l'apron du Rhône a été déclaré « en danger critique d'extinction » car il n'occupe plus, aujourd'hui, qu'environ 10% de son linéaire historique présumé. Parmi les causes de sa disparition, figure notamment le manque de connaissances sur cette espèce très discrète, sa biologie et ses comportements. Pour y remédier, deux programmes européen Life ont été conduits, relayés depuis 2012 par un plan national d'actions animé par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Dans ce cadre, plusieurs expérimentations sont menées, notamment pour détecter la présence d'aprons par l'ADN environnemental.

Détecter la présence d'aprons...

Le principe : dans un cours d'eau, les poissons laissent, pendant un certain temps, des traces, c'est-à-dire de l'ADN provenant du mucus, des fèces ou des urines. Il est donc possible



© M. Georget

de détecter cette présence après avoir séquencé un fragment d'ADN mitochondrial spécifique à l'apron, le "barcode". L'intérêt : mettre au point une méthode non invasive pour le milieu et capable de déceler les faibles densités de population qui échappent aux prospections traditionnelles. En 2012, le laboratoire Spygen a expérimenté la détection par l'ADN environnemental en plaçant des aprons issus de reproduction artificielle dans un petit cours d'eau. Les analyses d'eau prélevées à différents moments ont confirmé la faisabilité de la démarche en détectant l'espèce, et ce d'autant mieux lorsque les prélèvements sont effectués la nuit. Une deuxième phase d'expérimentation doit être conduite cet automne dans une rivière plus importante (la Laysse en Savoie) avec des densités différentes d'aprons né en captivité. L'apron ne devrait donc bientôt plus avoir de secrets pour les chercheurs qui espèrent également, grâce à l'ADN, reconstituer ses repas.

... et reconstituer leurs repas

Mise au point par l'université d'Aix-Marseille, la méthode du "barcoding alimentaire" permet d'isoler et d'identifier les proies ingérées à partir des excréments des poissons. Oui, mais à condition de connaître au préalable les espèces proies potentielles dans la rivière. Une étude est donc menée à partir de cette année dans le bassin de la Durance. Des fèces seront prélevées sur des aprons pour en extraire et analyser l'ADN tandis qu'un référentiel ADN incluant l'ensemble des proies potentielles, exclusivement des invertébrés, sera constitué. Parallèlement, un suivi des communautés d'invertébrés sera mis en place afin d'en évaluer la variabilité et la disponibilité. Enquête en cours !

En savoir plus : www.apronduhone.fr

ZOOM SUR

Gypaète barbu : la réintroduction porte ses fruits

Totalement disparu des Alpes au début du XX^e siècle, le gypaète barbu bénéficie depuis le début des années 1970 d'un programme international de réintroduction qui porte aujourd'hui ses fruits, même s'il faut rester vigilant.

« En danger critique d'extinction » au niveau national, « gravement menacé d'extinction » dans les Alpes selon l'UICN, ce pacifique charognard a été victime de légendes (démon des airs, enleveur d'enfants, ravageur des troupeaux...) entraînant sa quasi-extinction. 170 oiseaux ont été réintroduits depuis 1986 dans l'Arc alpin (Autriche, France, Italie, Suisse), grâce à la mise en place d'un réseau de six centres d'élevage et la participation d'une trentaine de zoos dans toute l'Europe.

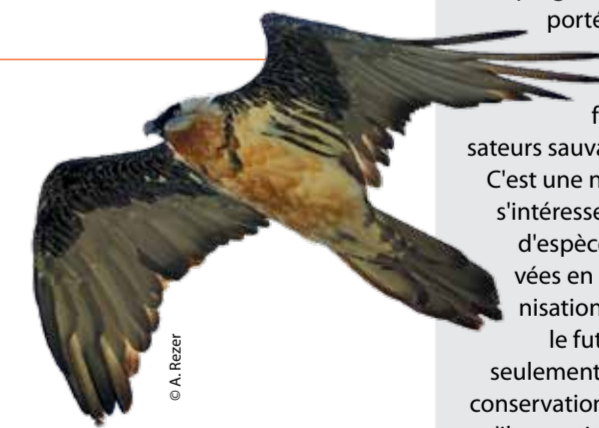
Selon Marie Heuret, chargée de mission "faune" au CEN de Haute-Savoie Asters, « la population se porte plutôt bien aujourd'hui dans les Alpes, les effectifs augmentent lentement et de nouveaux couples se reproduisent, mais l'équilibre reste encore très fragile » : effectifs encore faibles (220 oiseaux environ en 2011), reproduction lente (un jeune tous les trois ans par couple), sensibilité aux polluants et contaminants (l'espèce est au bout de la chaîne alimentaire)... Autant de facteurs qu'il

convient de limiter, notamment par le biais du plan national d'actions 2010-2020. Dans les Alpes, c'est le CEN de Haute-Savoie Asters qui met en œuvre le plan, sous copilotage de la DREAL et de la Région.

Objectif : établir une population autonome et génétiquement fonctionnelle

Comment ? En diminuant les causes de perturbation anthropiques : en limitant l'impact des câbles électriques et des remontées mécaniques, en réduisant les risques d'empoisonnement et d'intoxication... Aucune réintroduction n'a eu lieu en Haute-Savoie depuis 2006, mais les trois couples présents, qui s'y reproduisent naturellement, pourraient être rejoints par d'autres, dans la mesure où le centre d'élevage géré par Asters pérennise son action et diversifie génétiquement sa population captive.

En savoir plus : <http://www.gypaete-barbu.com/>



© A. Reiser

Rencontres sur les tourbières

De la connaissance botanique des tourbières à la gestion de ces précieuses zones humides, il y a souvent un grand pas à franchir. Un pas de temps qui nécessite entre autre de replonger dans l'histoire des lieux et un pas en profondeur pour en comprendre le fonctionnement hydrologique. Un grand pas en avant a été fait lors des rencontres de l'été 2012 ou l'interaction entre le monde de la recherche et la gestion des tourbières était mise à l'honneur, un travail mené en collaboration avec la Réserve naturelle du marais de Lavours.



La synthèse de ces rencontres est maintenant disponible au CEN Rhône-Alpes et téléchargeable sur son site : <http://www.cen-rhonealpes.fr/>

Deux bons plans pour les pollinisateurs !

Depuis 2010, les hôtels à abeilles, spirales à insectes, plantes aromatiques et autres aménagements destinés aux abeilles sauvages fleurissent sur le territoire du Grand Lyon, grâce au programme européen Urbanbees porté par l'INRA et Arthropologia. Au niveau national, un plan d'actions en faveur des insectes pollinisateurs sauvages est également en cours d'élaboration.

C'est une nouveauté, car il s'agira du premier PNA qui s'intéresse à la préservation d'un groupe fonctionnel d'espèces, 84% de la production des espèces cultivées en Europe dépendant directement de la pollinisation par ces insectes. Compte tenu des enjeux, le futur PNA visera à maintenir et restaurer non seulement les insectes pollinisateurs jugés en état de conservation défavorable, mais aussi les communautés qu'ils constituent. Il s'articulera avec le plan développement durable pour l'apiculture, pour une filière apicole compétitive et durable (2013-2015).



© E. Prompt

Vivre avec les fleurs des champs

Dans l'Ain, une réflexion va être engagée sur la flore messicoles, à l'initiative du CEN et avec l'appui du CBN alpin. L'objectif, dès 2014, est de co-construire un programme, en partenariat avec le monde agricole et avec le soutien du Conseil général de l'Ain et de la Région Rhône-Alpes, pour préserver et valoriser ces compagnes des cultures.